



0507837202

DATE DEPOT :	2005/09/16
NUMERO DE DEPOT :	55942
N° GESTION :	1956B05441
N° SIREN :	562054411
DENOMINATION :	SOCIETE COOPERATIVE DES COMMERCE EN QUINCAILLERIE
ADRESSE :	91 RUE DE MIROMESNIL 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2005/06/02
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT

Société anonyme Coopérative à capital variable pour les Commerces
en Quincaillerie et Activités Rattachées

SO.C.O.Q.

RCS. PARIS B 562 054 411
SIREN 56205441100029
91, rue de Miromesnil, 75008 PARIS

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 2 JUIN 2005**

Le Conseil d'Administration de la Société anonyme Coopérative pour les Commerces en Quincaillerie et Activités Rattachées « SOCOQ » s'est réuni sur convocation de son Président au siège social de la société situé 91, rue de Miromesnil 75008 PARIS, le 2 juin 2005 à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur D.BOMPOINT

Monsieur D.THOMAS

Monsieur N. BERTHET

La société COFAQ représentée par

Monsieur POUPOT

Monsieur GARNIER

Président

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Maître Sophie DAGANNAUD

Avocate assurant le
secrétariat de la séance.

Le Président prend la parole et constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer sur les questions de l'ordre du jour, à savoir :

- Approbation du Procès verbal du conseil d'administration du 5 avril 2005,
- Renouvellement du mandat du Président,
- Questions diverses.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 AVRIL 2005

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion du 5 avril 2005 dont le texte est adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT

Le Président rappelle qu'il y a lieu de voter sur le renouvellement de son mandat. Il propose de ne pas le renouveler dans ses fonctions de président du conseil d'administration et de nommer en remplacement monsieur Nicolas BERTHET.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration élit monsieur Nicolas BERTHET, né le 4 mars 1963 à ANEMASSE en qualité de Président du conseil d'administration et prend acte que monsieur BOMPOINT Didier conserve son mandat d'administrateur.

Monsieur Nicolas BERTHET remercie le Conseil de cette marque de confiance et déclare qu'il accepte ces fonctions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 30.

Pour copie certifiée conforme

